



LES ACTES DE LA CONFERENCE INNOVATION

Le 27 mars 2018, au CCS

*Les îles intelligentes :
Quel apport du numérique pour l'essor
économique de l'Archipel ?*



SOMMAIRE

Ouverture de la Conférence	p.3
Présentation sur le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique – SDTAN (mission UE) : Usages et services.....	p.3
Intervention de Pascal PEUCHOT, Directeur de l'innovation, Collectivité de Saint- Barthélemy.....	p.4
Intervention de Loïc BERTHOUT, Dirigeant d'entreprise et consultant en compétitivité numérique des organisations, pionnier du e-commerce.....	p.5
Intervention de Kendra MACDONALD, The Newfoundland and Labrador Association of Technology Industries (NATI).....	p.6
Restitution des ateliers thématiques.....	p.7
Entreprises et numérique.....	p.7
Tourisme et numérique	p.7
Talents et formation.....	p.8
Conclusions.....	p.8
Discours de clôture.....	p.9



OUVERTURE DE LA CONFERENCE INNOVATION, par Bernard BRIAND, 1^{er} Vice-Président de la Collectivité Territoriale

« Bonjour à toutes et tous, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Président de la CACIMA, Mesdames et Messieurs les conférenciers, chers amis. C'est un honneur pour moi d'ouvrir cette conférence intitulée les « îles intelligentes » qui va traiter de notre avenir, de notre développement par le numérique. Je tiens à excuser notre Président Stéphane Lenormand qui est actuellement sur Paris et qui traite lui aussi de gros dossiers.

La Collectivité a choisi d'assurer le financement d'Archipel Développement en lui confiant des missions orientées sur notre développement. Concernant le numérique et la jeunesse, ces projets se traduisent avec FIER SPM et l'élaboration du Schéma d'Aménagement numérique. L'archipel, à Saint-Pierre comme à Miquelon, sera doté dans les mois qui viennent d'un câble numérique. C'est un investissement conséquent pour la Collectivité bien seule au démarrage du projet. A force de persuasion, la Collectivité a su convaincre et a obtenu le soutien de l'Etat pour la moitié du financement de cette opération. Ce câble numérique améliorera bien sûr le confort des particuliers, des administrations et des entreprises.

Mais l'archipel doit aller au-delà ! L'exploitation du câble doit devenir un vecteur de développement pour que nos jeunes aient un avenir sur notre territoire avec des métiers porteurs d'avenir. Le schéma numérique nous apportera des pistes, des scénaris, des possibles, avec notamment l'opportunité de créer un véritable écosystème numérique. Nous sommes certes un petit territoire français en Amérique du Nord, mais notre taille peut devenir un atout. J'ai envie de m'arrêter là et je ne suis pas un expert dans la langue de Shakespeare, small is beautiful. En effet, des porteurs de projet peuvent être attirés par nos îles, en tant que porte d'entrée française où il fait bon vivre pour se rapprocher d'une région économique dynamique.

C'est dans ce contexte que la Collectivité et Archipel Développement avancent non pour se substituer aux initiatives privées, mais pour créer un terrain favorable à l'installation et à l'expansion de sociétés. La pose de ce câble traduit une fierté et notre volonté depuis de nombreuses années de moderniser l'archipel tout en conservant notre identité. Quelle petite start-up s'installerait sur un territoire sans une connexion au réseau optique mondial ? La réponse est aucune bien entendu. Cette conférence va nous permettre d'explorer collectivement les nouveaux enjeux pour le territoire. Je tiens à remercier les intervenants qui vont animer cette journée pour qu'ensemble, nous dessinions nos perspectives d'avenir».

SESSION PLENIERE

PRESENTATION SUR LE SCHEMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT DU NUMERIQUE – SDTAN (MISSION UE) : USAGES ET SERVICES

Manuel De Lara et Stéphane Lelux, les experts intervenant sur l'élaboration du SDTAN, rappellent que les objectifs du SDTAN prennent appui sur le SDS 2010-2030 qui est le socle de la stratégie de développement de l'archipel, le numérique en étant une déclinaison. Un SDTAN est un schéma d'aménagement numérique, de spatialisation des infrastructures et des investissements publics et privés. Le SDTAN comporte un volet usages et services pour planifier en lien avec les opérateurs existants les investissements à mettre en œuvre à court, moyen et long terme pour répondre à l'évolution des besoins en termes d'usages et de services numériques.

Le SDTAN tel que défini avec les élus de la Collectivité Territoriale s'articule autour de trois volets :

- Renforcement du très haut débit mobile et fixe
- Développement de l'hébergement local
- Accélérer la transformation du territoire pour passer à une économie de l'innovation



Qu'est-ce que le très haut débit ?

Quatre notions à prendre en compte pour qualifier un débit : la connectivité permanente, l'accessibilité en temps réel (temps de latence), la largeur de bande passante et la compétitivité de l'offre.

Le très haut débit aujourd'hui est considéré comme étant supérieur à 30 Mb/s pour tendre vers 100 Mb/s en débit descendant à moyen terme, c'est-à-dire en réception. Sauf que les usages ont évolué, avec pour principale conséquence un besoin de pouvoir émettre de plus en plus de contenu (Facebook live, etc.). Or, le débit montant est la plupart du temps 10 fois inférieur au débit descendant. La transformation observée actuellement tend vers la symétrie des flux, c'est-à-dire des débits descendants et montants identiques.

Quelles habitudes d'usage des équipements et services du numérique à Saint-Pierre et Miquelon ?

Un taux d'équipement en ordinateur, smartphone et tablette qui est supérieur à la métropole. En parallèle, on observe un taux de satisfaction élevé quant à la qualité de la connexion internet, et en nette amélioration depuis 2009.

En termes d'usages et de services, la population de l'archipel est pleinement entrée dans l'ère du numérique avec des taux élevés d'utilisation d'internet pour des démarches commerciales (achat en ligne), administratives (déclaration des impôts) et récréatives avec plus de 4000 comptes actifs sur les réseaux sociaux.

Cette évolution illustre la nécessité d'adapter la capacité du réseau existant de manière d'accompagner le développement des nouveaux usages et services du numérique.

Quel apport du câble numérique sous-marin ?

Au-delà du raccordement au réseau mondial très haut débit, l'arrivée du câble va permettre de rapprocher les îles de Saint-Pierre et Miquelon en termes de très haut débit, créant de fait une unicité géographique numérique des deux îles.

Un apport concret sera de relier l'hôpital de Saint-Pierre et son antenne de Miquelon comme si les deux bâtiments étaient côte-à-côte. Cela va permettre de développer, par exemple, de nouveaux services de télémédecine (monitoring de grossesse ou de maladies cardiovasculaires à distance).

Néanmoins, le câble numérique ne se suffit pas à lui-même. Il sera nécessaire de déployer un réseau de fibre optique auprès des clients particuliers et professionnels de manière à exploiter pleinement le potentiel du câble numérique en termes de très haut débit.

Un autre volet en matière d'usages et de services auprès des professionnels concerne à la fois la sécurité des réseaux informatiques ainsi que l'hébergement mutualisé, ce qui implique l'implantation sur l'archipel d'un datacenter. Cet équipement constitue un prérequis afin d'attirer des porteurs de projets dans la perspective de développer le secteur numérique sur le territoire.

L'AMENAGEMENT NUMERIQUE AU SERVICE DE L'INNOVATION : L'EXEMPLE DE SAINT-BARTHELEMY

Pascal Peuchot, Directeur de l'Innovation de la Collectivité de Saint-Barthélemy, est venu faire un retour d'expérience sur la démarche initiée sur ce territoire suite à l'adoption du SDTAN. Saint-Barthélemy présente de nombreuses similitudes avec Saint-Pierre et Miquelon, tous deux faisant partie des PTOM et ayant la compétence en matière d'aménagement numérique du territoire. Le numérique constitue également un levier de diversification économique, d'autant plus dans une mono-économie centrée sur le tourisme très haut de gamme.

L'enjeu du numérique pour un territoire insulaire au-delà de la connexion au réseau mondial est d'apporter un outil performant pour accompagner le développement des acteurs locaux, notamment dans le secteur touristique, mais aussi de servir de support à l'innovation sous toutes ses formes.

L'intervention publique doit permettre non pas de perturber le champ concurrentiel mais bien de dynamiser l'écosystème des opérateurs locaux de télécommunications. L'objectif de la Collectivité a été de fournir des infrastructures de qualité, via le câble numérique, à l'ensemble des opérateurs, sans barrière à l'entrée, dans une logique de concertation avec ces derniers.



Des effets positifs de cette politique d'aménagement numérique, déclinée du SDTAN :

- Une concurrence accrue entre les opérateurs, et surtout le développement de nouveaux services dans une logique de différenciation, adaptés aux besoins des acteurs locaux
- Une baisse des tarifs des offres très haut débit
- Un retour sur investissement du réseau déployé par la Collectivité de seulement 5 ans

Des objectifs à moyen terme qui illustrent la volonté de Saint-Barthélemy de s'inscrire dans la mouvance des îles intelligentes :

- Démarrage en 2018 du déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements des particuliers (FttH : Fiber to the Home)
- Mise en place d'un 3^{ème} câble sous-marin
- Développement de nouveaux usages : éclairage public intelligent, smart grid (réseau électrique intelligent), ...

INTERVENTION DE LOÏC BERTHOUT, DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET CONSULTANT EN COMPETITIVITE NUMERIQUE DES ORGANISATIONS, PIONNIER DU E-COMMERCE

Sa carrière a débuté dans l'univers du numérique via le commerce électronique dans les années 90, et s'est poursuivie dans l'enseignement à l'Université de Rennes où il a construit des parcours de formation au numérique, activité qu'il a continué à l'Université du Québec à Montréal.

Quel avenir numérique pour Saint-Pierre et Miquelon ?

1^{er} constat : deux mondes s'affrontent, l'ancien monde étant caractérisé par une culture statutaire et une communication hiérarchique. Le nouveau basé sur le numérique revêt un caractère plus entrepreneurial et un mode d'échange plus direct.

2^{ème} constat : un taux de pénétration très élevé dans l'archipel qui traduit un bon positionnement en matière de connectivité

3^{ème} constat : du point de vue investisseur, l'arrivée du câble numérique est positive, mais les services associés encore peu développés (absence de connexion accessible dans l'enceinte de l'aéroport par exemple)

4^{ème} constat : un cadre fiscal qui peut être très attractif pour attirer des investisseurs extérieurs, mais qui nécessitent le développement d'infrastructures de type datacenter

Quels sont les impacts du numérique :

- La transformation de la société, de son mode d'organisation et de communication
- Le développement rapide du commerce électronique
- La cybersécurité (exemple récent de la controverse avec Facebook)
- L'innovation (French Tech, Bleu Blanc Tech au Québec...)
- Des valeurs et des codes dans la société bouleversés (Génération Z vs baby-boomers)
- De nouvelles compétences en devenir, notamment en matière de codage

Exemple de la Bretagne : la Glaz économie en mouvement

Une réelle prise de conscience de l'importance du numérique, mais qui ne se matérialise pas par un niveau d'appropriation du numérique dans les stratégies des entreprises. Elles rencontrent des difficultés à traduire leurs besoins numériques en opportunités d'affaires. Elles doivent développer des capacités numériques pour être compétitives.

Trois principales capacités numériques dont ont besoin les entreprises :

- Capacité à rejoindre le marché en s'équipant et en communiquant
- Capacité à vendre sur le marché => l'expérience client change notamment lorsqu'on décide de vendre en ligne, stratégie multi-canal
- Capacité à croître en innovant



Exemple du Québec :

Le plan du Québec se décline en 7 orientations et 7 cibles associées. Les infrastructures performantes (1^{ère} orientation) et le raccordement de 100% des citoyens au très haut débit (1^{ère} cible), ou encore l'éducation (2^{ème} orientation) et la formation de tous les citoyens aux compétences numériques (2^{ème} cible) font partie entre autres des actions impulsées par le gouvernement pour faire entrer la province dans l'ère du numérique.

Sur la formation, des pistes de réflexion pour l'archipel seraient de mettre en place un incubateur, des ordinateurs, un laboratoire de fabrication avec une imprimante 3D. Cela représente un investissement raisonnable pour commencer à susciter des vocations chez les jeunes et moins jeunes.

Sur le e-commerce :

Un taux de pénétration élevé dans l'archipel, mais encore peu d'entreprises dotées de site internet. Aujourd'hui, les deux tiers des canadiens achètent en ligne, mais auprès d'entreprises étrangères, les entreprises canadiennes étant encore peu présentes sur le e-commerce (seulement 12% au Québec vendent en ligne).

Quelques pistes de réflexion :

- L'une des priorités est de sensibiliser les jeunes à travers la formation au codage, un Fablab
- La recherche fait partie des opportunités à saisir, surtout sur le milieu subaquatique
- La veille technologique permanente, via une position privilégiée entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Cela pose le sujet des conditions d'accessibilité du territoire pour les investisseurs. L'exemple de l'Estonie où il est possible de créer une entreprise en 20 minutes sur le internet peut alimenter les réflexions à mener sur la simplification du cadre en place

PANORAMA DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES A TERRE-NEUVE LABRADOR ET OPPORTUNITES

Kendra MacDonald est présidente du conseil d'administration de NATI, l'association regroupant les industries technologiques à Terre-Neuve et au Labrador qui représente des opportunités intéressantes pour le développement économique de l'archipel.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador (TNL) compte une population de plus de 500 000 habitants. Le secteur technologique regroupe environ 160 compagnies avec près de 4 000 employés, contribuant à hauteur de 1,6 milliards de dollars à l'économie de la province, ce qui correspond à environ 6% du PIB de Terre-Neuve-et-Labrador, soit deux fois plus que le secteur du tourisme. Plus de 60% des entreprises comptent moins de 10 salariés.

Objectif de NATI : doubler la taille du secteur en augmentant le nombre de sociétés à 300 en 2025, et un poids dans l'économie de 1,6 milliards dollars à 3 milliards. Le principal défi pour y arriver est le recrutement de talents qui manquent dans la province. Pour ce faire, le territoire pourra bénéficier de collaborations avec le secteur de l'industrie, d'aides du gouvernement, et coopérer avec des partenaires.

Le gouvernement de TNL a mis en place une nouvelle stratégie, « The Way Forward », basée sur la technologie créée en collaboration avec le secteur privé. La technologie est un domaine élémentaire qui consiste à favoriser la production de richesses, de croissance, et de bien-être économique pour qu'elle soit durable. NATI a décidé de prendre des initiatives sur le secteur de la santé afin d'améliorer ce domaine pour la population qui connaît un pourcentage de vieillesse très fort sur le territoire (ex : Hacking Health au Québec).

Le projet de « Supergrappe Océanique » est une autre illustration de la coopération entre les 4 provinces atlantiques, notamment sur l'immigration, l'innovation mais principalement celui de l'exportation afin d'encourager les entreprises qui se situent en Atlantique à prendre conscience de leurs poids au niveau mondial.



RESTITUTION DES TABLES-RONDES

Atelier 1 Entreprises & Numérique

Animateur : Stéphane LELUX / Rapporteur : Marine LAFFONT

Quels besoins/projets d'échanges entre Saint Pierre et Miquelon ... et Terre Neuve ?

Des échanges entre Saint-Pierre et Miquelon jugés essentiels, notamment :

En termes d'éducation avec une baisse démographique à Miquelon qui amènera peut-être à proposer des classes virtuelles

Sur la télémédecine, Miquelon est aujourd'hui mal desservi, avec un vrai apport du numérique pour améliorer l'offre de soins

Au niveau de l'information : possibilité de faire des interviews à distance pour les médias, développement de la visio-conférence pour les administrations/collectivités locales

Quelles ressources partagées faudrait-il renforcer ou développer ?

La question du datacenter s'est posée. Quid de son dimensionnement, des clients potentiels qui souhaiteraient y héberger leurs données ? Cela renvoie à des problématiques de certification, notamment dans le secteur médical. Il faut également construire une relation de confiance avec les acteurs locaux concernant la protection des données. Enfin, au regard d'un niveau de débit répondant aujourd'hui à la majorité des besoins des entreprises, la question se pose de la façon dont on peut positionner les entreprises sur le très haut débit, de leur donner des pistes de développement ?

Par ailleurs, des inquiétudes ont été remontées sur le déploiement de la fibre optique chez les particuliers. Comment cela sera fait d'un point de vue opérationnel ? Quel en sera la valeur ajoutée ?

Comment dynamiser l'innovation par le numérique dans l'archipel, partage d'expertises, hackathons ?

Au-delà de faire revenir la diaspora qui détient des compétences dans le champ numérique, il faut développer des espaces de coworking, des projets de Fablab pour favoriser l'émulation et la partage d'expérience.

L'implication des services de l'Education Nationale est essentielle également pour développer les compétences numériques dans l'archipel. L'idée d'un bac pro codage a été identifiée comme un facteur d'innovation.

Quels secteurs ou projets singuliers / différenciateurs ?

La petitesse du territoire peut-être un atout pour des start-ups qui chercheraient un territoire d'expérimentation pour des objets connectés.

Aucune application n'a été développée sur l'archipel, le champ des possibles est illimité dans ce domaine qui requiert cependant des entrepreneurs qui se spécialisent sur ce secteur. La mer et les projets de recherche en devenir pourraient être également des vecteurs d'opportunités à moyen terme.

Atelier 2 Tourisme & Numérique

Animateur : Pascal PEUCHOT / Rapporteur : Miquelle GUINET VIGNEAU

Avant le séjour :

Une belle vitrine existe avec SPM des îles d'exception, de nombreux sites existent dans le secteur touristique (Air Saint-Pierre, SPM ferries, etc.), des services en cours de développement (ex : Easy Stay), une présence sur les réseaux sociaux, ...

Une marque de territoire qui fait l'unanimité, mais un référencement des sites de l'archipel à améliorer.



Pendant le séjour :

Besoin de conserver des zones de retraite, non connectées de façon aussi à se couper des réseaux web. Une absence de réseau partagé gratuit qui limite la possibilité de produire du contenu pendant le séjour du touriste. La création d'une application recensant toute l'offre touristique est identifiée également comme un projet pertinent à moyen terme.

Après le séjour :

Peu de veille sur la e-réputation de l'archipel, peu de suivi des avis laissés par les touristes. Il serait également de mettre en place un livre d'or dans tous les établissements de l'archipel pour améliorer la collecte à chaud des avis des touristes.

Atelier 3 Talents & Formation

Animateur : Manuel DE LARA / Rapporteur : Marion LETOURNEL

1er constat : localement, sont valorisés les métiers qui tendent à disparaître. Il est nécessaire de mettre en avant également les métiers en devenir, notamment ceux du numérique.

2ème constat : un manque de compétences numériques dans les TPE-PME, lié à une absence de formations sur le territoire, elle-même la conséquence de l'absence de besoins exprimés.

3ème constat : les jeunes formés dans ce secteur préfèrent rester en métropole ou au Canada dans des entreprises plus dynamiques et attractives.

Quelles réponses ?

Pour miser sur la formation, il faut miser sur la formation à distance et surtout informer/sensibiliser les jeunes sur le secteur du numérique et les métiers qui en découlent. Cela passe par exemple par des applications très concrètes comme un fablab ou encore des concours autour du numérique avec des provinces canadiennes, rendre moins abstrait le numérique pour la population.

CONCLUSIONS

Manuel De Lara et Stéphane Lelux viennent clore la 2^{ème} conférence Innovation à travers un rappel des enjeux autour du numérique et les prochaines étapes pour l'archipel.

SL : La jeunesse sur l'archipel est un facteur très enrichissant puisqu'en effet cette dernière permet de s'approprier rapidement les outils du numérique, c'est pourquoi il faut savoir saisir les opportunités pour créer des investissements efficaces, il est donc indispensable d'avoir une connectivité présente partout, en effet la connectivité représente le partage, elle permet de communiquer et d'échanger.

Le SDTAN permettra de faire évoluer et concrétiser les projets en matière de numérique, et permettra d'insister longuement sur cette manœuvre à acquérir, pour alors empêcher une accumulation de retards en termes d'infrastructure.

Deux mots clé : partage et anticipation des projets. La liaison entre les deux territoires Saint-Pierre-et-Miquelon et Terre-Neuve peut devenir un atout considérable, une vraie singularité du fait qu'avec Terre-Neuve, ces deux territoires puissent créer une profusion de capacité au niveau du numérique et ainsi mettre en place un terrain d'expérimentation performant.

MDL : Le SDTAN est un schéma de développement stratégique, le fait de dessiner le schéma d'aménagement numérique du territoire permettra au SDTAN d'être constitué de 3 piliers :

→ 1^{er} pilier qui porte sur la couverture haut et très haut débit en modélisant le réseau et ainsi permettre d'avoir une feuille de route d'investissement et un calendrier pour permettre de terminer cette aventure qui a été écrite il y'a 10 ans déjà.

→ 2^{ème} pilier qui porte sur l'hébergement de données, ce projet est tout à fait réalisable grâce actuellement au câble très haut débit mis en place par l'évolution de notre société. Élaborer un SDTAN a Saint-Pierre-et-Miquelon était un projet de nouvelle génération, c'est-à-dire créer un SDTAN infra-hébergement et usages/services numériques. Le maître mot de ce SDTAN sera la formation et l'ouverture régionale.

→ 3^{ème} pilier qui porte sur l'approfondissement de la formation, il faut alors mettre en avant le franco forum : c'est un lieu de formation, ouvert sur l'espace régional avec la démonstration de synthèse et de la coopération qui seront également mis en place pour apporter davantage de solutions et participer au développement de ce projet de manière profitable.

Le fait de faire de Saint Pierre et Miquelon une destination, au moyen du STUN qui se définit par un schéma de développement économique dans lequel le développement numérique n'est qu'un levier, il est donc indispensable de collaborer avec le Canada qui est un partenaire plus rapide et plus puissant.

Il faut former localement et attirer de la compétence, c'est pourquoi Saint-Pierre et Miquelon doit saisir l'opportunité de collaborer et travailler en groupe, entre autres avec son voisin le plus proche Terre-Neuve. C'est le monde de l'entreprise qui décroche sur le numérique, il faut donc se tourner vers les entreprises de demain et ainsi permettre de former aux métiers qui pourront apparaître demain et favoriser alors les échanges avec les pays voisins au profit de l'être humain.

INTERVENTION DE M. AFIF LAZRAK, SECRETAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON



« Bonjour à tous, Monsieur le président, Monsieur le Vice-président, Monsieur le Président de la CACIMA, Monsieur le président du BTP, du Medef, Cher Hugues, Monsieur Marion, Monsieur/Madame les directeurs des services, Monsieur le Maire, Monsieur le premier adjoint de Saint-Pierre, je ne sais pas s'il y'a la mairie de Miquelon qui est représentée. Alors le préfet n'a pas pu être là, il est à Paris, il m'a demandé de le représenter donc j'ai l'honneur de le représenter.

Et je commencerai par dire quel enthousiasme Monsieur le président de la CACIMA, il y'a énormément de projets intéressants, on a vu qu'effectivement ces séminaires sur l'innovation étaient absolument partenariaux mais surtout mais qui traversés beaucoup de domaines d'activités à Saint-Pierre-et-Miquelon, on a vu le tourisme effectivement, on a vu d'autres secteurs de l'hôtellerie, de la restauration



ou même la brasserie, et c'est ce qui est intéressant ; c'est qu'en fait avec un nombre d'acteurs quand même assez limités pour un territoire de 6500 âmes, on arrive à développer des secteurs où bon nombre de territoires ruraux ou hyper ruraux en métropole, en tout cas envier ici sur le territoire.

Donc on a véritablement beaucoup de chances, et je pense que sincèrement que nous avons devant nous une vraie perspective, des vraies perspectives en termes de financement, on parlait de l'AFD, on a évoqué de façon assez malicieuse et parfois sibylline la problématique de l'offre bancaire, nous en sommes tous conscients et il est très important que l'AFD puisse être présente, je les remercie d'être là, je pense à notre nouveau chargé de mission AFD, Carl qui est présent et qui a déjà fait le tour de tous les chefs d'entreprise quasiment, on me dit que c'est très apprécié, bravo pour votre mobilisation et le préfet est très attentif à justement ce qu'il ait un travail partenarial.

Alors je reviendrai tout à l'heure en dernière partie de propos sur la problématique de la fibre, la problématique de l'informatique puisque vous l'avez dit tout à l'heure, je crois que c'est M. Lelux qui l'a dit, « Tout n'est qu'infrastructure », on part de l'infrastructure sans faire un discours sur la superstructure et l'infrastructure qui nous ramène à des discours de post 68, mais tout est infrastructure et je pense que le président du BTP va être content si on dit ça tout n'est qu'infrastructure, parce qu'effectivement souvenez-vous j'entends sur les ondes de SPM 1^{ère} que ça fait 120 ans qu'on a l'électricité sur l'archipel . Et bien sachez qu'en métropole en France en tout cas on a toute la France, on a mis 60 ans pour électrifier le territoire, pour fibrer le territoire nous en sommes à 20 ans. C'est-à-dire qu'on a fait plus vite pour mettre internet, je sais pas si vous l'aviez dit parce que j'étais pas là toute la journée mais on a fait plus vite pour mettre internet à disposition des foyers que mettre l'électricité et pourtant nous sommes encore impatients et pourtant nous sommes encore, parfois même nous voulons précipiter les choses et ce qui est intéressant à travers toute cette journée, c'est qu'en plus de ce partenariat, en plus de ces différentes activités nous avons une vraie, c'est que tout est à proximité et je voulais remercier nos amis canadiens d'être présents parce que sans le Canada effectivement, l'identité de Saint-Pierre-et-Miquelon ne serait plus la même et je crois, j'oserais dire si vous me permettez, sans Saint-Pierre-et-Miquelon et bien Terre-Neuve ne serait pas Terre-Neuve, et c'est ça qui est intéressant et qu'il faut absolument multiplier les interdépendances pour retrouver un peu de sémantique actuelle néocalédonienne.

Interdépendance, ça veut dire aussi qu'il faut absolument compter l'un sur l'autre et quand je dis compter l'un sur l'autre je vais avoir un discours un peu autocentré c'est compter aussi sur l'État. Il est fondamental et moi je pense très sincèrement et je vous le dis du fond du cœur que l'État est là pour vous aider et absolument pas pour contrôler d'abord ou pour mettre le doigt ou pour avoir des leçons de morale, ça c'est vraiment le discours que je tenais à dire et il y'a vraiment un accompagnement, d'abord c'est une obligation que l'on doit avoir à votre endroit, à l'endroit du territoire mais c'est aussi une chance pour nous et pour vous de s'enrichir mutuellement et quand je dis « nous » c'est aussi nous fonctionnaires qui n'habitons pas ici.

Alors je reviens sur l'histoire de la fibre et internet, c'est vrai que c'est très compliqué de mettre en place toutes les infrastructures sur internet. Moi j'ai une petite anecdote quand je suis arrivé ici en préfecture j'ai demandé à ce qu'on me mette de la WIFI, alors l'idée ça serait bien qu'on est la WIFI, qu'est-ce que j'ai pas dit là, il m'a fallu 6 mois pour installer la WIFI. Pourtant la WIFI fonctionne bien, nous avons quand même faut qu'on le dise ici, à Saint-Pierre-et-Miquelon une couverture internet qui est très bonne, elle est pas forcément adaptée toujours, on n'a pas la 4G, on n'a pas forcément toujours une hyper connexion super connexion surtout le dimanche soir on voit que ça rame un peu dans tous les foyers ou le samedi soir par temps de brume ou de pluie mais on sent quand même qu'il y'a en tout cas une belle offre de service et il ne faut pas la négliger et je pense qu'on part déjà de quelque chose de très bien.

Comment faire plus, comment faire en sorte que le touriste qui vient ici puisse avoir accès à Google Map partout où il est, que ce soit sur Miquelon, sur Langlade surtout, c'est vrai qu'aujourd'hui l'opérateur historique a fait beaucoup d'efforts et donc j'en reviens à mon histoire de préfecture je lui dis 6 mois pour mettre la WIFI c'est que ; au-delà de l'aspect technique ; c'est les mentalités, c'est aussi la compréhension de l'usage de notre génération, que l'on appelle génération Z qu'il faut aussi entamer,

parce que les décideurs ne sont pas de la même génération que les usagers et c'est toute cette démarche qu'il faut mettre en lien.

Voilà ce que je voulais vous dire c'est bravo pour cette journée globalement, je voulais juste revenir sur ce qu'on avait dit tout à l'heure, notre échange sur la question effectivement sur ce partenariat et de ses relations entre les opérateurs sur le territoire qui est forcément par nature concurrentielle mais qui par nature peut-être conflictuelle voire juridictionnelle comme c'est actuellement le cas, mais en même temps c'est sans cette confrontation on ne pourra pas avancer, c'est sûr que le consensus mou je suis d'accord avec vous, ce n'est pas quelque chose qui est tout à fait porteur c'est pas très énergisant comme on dit mais il nous faut aussi du consensus pour pouvoir avancer, et l'Etat ne peut pas être là comme arbitre uniquement pour donner des gages à l'un ou à l'autre des opérateurs mais il est là pour donner le droit, pour dire le droit M. le Vice-président et uniquement le droit et il ne peut pas intervenir ou donner des injonctions à un des opérateurs.

Ça c'était important de vous dire que l'Etat continuera, le Préfet est très attentif à cette question, il continuera à appuyer tous les projets par l'intermédiaire effectivement, du fonds de garantie Saint-Pierre-et-Miquelon qui est porté par l'AFD et qui relève du ministère des Outre-Mer et de la Préfecture. Il continuera à apporter toutes les aides aussi bien financières que l'ingénierie je me tourne vers les collègues de la DCSTEP et de la DTAM qui sont présents pour accompagner le territoire au jour le jour, ça c'est important.

Le gouvernement a dit, en tout cas il s'est fixé comme objectif d'ici à 2020, 100% des français seront connectés à la fibre, 2020, 2022 pour certains territoires ultra-marins pour des difficultés que l'on connaît. Mais 2020, 2022 c'est demain, souvenez-vous 120 ans pour l'électricité, 60 ans pour toute la France, nous en serons à 20 ans pour internet. Donc ne soyons pas trop impatients mais gouvernons nos énergies à justement à travailler avec plus de partenariat sans défiance les uns envers les autres, voilà ce que je voulais vous dire véritablement et c'est dans cette dynamique collective de consensus pas mou mais actif et peut-être aussi émulateur qui nous a toujours guidés, et cela sans éviter notre franc-parler, sans éviter effectivement notre façon de voir, et pour reprendre un autre terme d'un autre territoire ultra-marin, il faut au moins être d'accord sur nos désaccords pour pouvoir avancer, c'est une première étape et quand il y a des choses à dire nous serons présents et nous le ferons, mais nous serons présents en tout cas au-delà des contingences mais toujours pour et par le territoire.

J'ai l'habitude de terminer mes discours parce que demain nous, malheureusement nous vous invitons en tout cas à venir partager avec nous une minute de silence en mémoire des victimes tombées pour l'acte terroriste d'avant-hier.

Nous serons toujours au-delà des contingences, pour et par le territoire, et pour cela je terminerai par mon propre dire : Vive la république, vive la France ! ».

INTERVENTION DE M. BERNARD BRIAND, PREMIER VICE-PRESIDENT DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON





« Donc je le disais, dernier propos. Merci M. le secrétaire général, la collectivité s'autorise d'être impatiente en tout cas pour avoir un schéma d'aménagement numérique qui soit à la hauteur de l'ambition de la collectivité et de l'ensemble des entrepreneurs. M. le secrétaire général, M. le président de la Chambre, M. l'adjoint au maire, M. le président du Medef, M. Marie représentant de l'AFD, chers lauréats, cher amis, le président Stéphane LENORMAND m'a chargé de féliciter pour lui et pour l'ensemble des conseillers territoriaux, les lauréats ainsi que ceux qui ont participé à ce défi, ils ont été nombreux.

Le choix a été difficile, car la qualité et la créativité se révélait dans tous les projets présentés. Nous sommes heureux d'avoir contribué au succès de cette journée que ce soit par notre soutien à Archipel Développement et à travers nos différentes équipes qui se sont manifestées pour cette manifestation. Cette conférence est un temps fort pour le programme FIER SPM, un projet qui est bien parti et qui a le potentiel d'aller très loin tant il rassemble, stimule une énergie et une intelligence collective. Cette conférence a également permis d'ouvrir une large concertation pour esquisser l'avenir numérique du territoire, il s'agit d'un enjeu primordial, notre avenir numérique part de la collectivité avec l'installation de l'infrastructure mais aussi avec la mise en œuvre d'une culture, et vous l'avez évoqué à plusieurs reprises : le réseau, l'innovation de création pour faire émerger des initiatives privées. En effet le schéma numérique et FIER SPM avancent pour stimuler l'entrepreneuriat, les ateliers de cet après-midi ont une fois de plus montré que ces deux projets se nourrissent l'un et l'autre en synergie. Je tiens d'ailleurs à rappeler que c'est grâce aux finances européens que la collectivité est bien, peut engager ces différentes actions.

Cette journée, était donc riche, des expertises en connaissance des intervenants à qui je renouvelle mes remerciements donc Manu DE LARA et Stéphane LELUX, donc fort des interactions aujourd'hui, vont poursuivre l'élaboration du schéma numérique qui devrait théoriquement être finalisé d'ici la fin d'été. Pascal PECHOT de Saint-Barthélemy, nous a décrit combien le développement du numérique constitue un travail de fond pour améliorer les services aux abonnés et pour s'ouvrir aux opportunités économiques et enfin ici présents, Kendra MACDONALD, et Loic BERTHOUT, nos amis donc canadiens, franco-canadiens nous ont éclairé sur le développement économique et sur notre meilleure intégration à l'économie régionale grâce au numérique.

Enfin, je tiens aussi à remercier chaleureusement toute l'équipe d'Archipel Développement, donc Olivier GASTON, Sarah TRIPON, je vois ici Rudy, et toutes celles et ceux qui au sein, je dirais du team Archipel Développement ont manifesté un réel intérêt pour l'organisation de cette conférence qui fut un succès. Les prochaines réunions auront lieu au début de l'été, en principe ce qui permettra d'articuler progressivement les projets d'infrastructures et les idées des entrepreneurs, des blogs seront également ouverts sur le site FIER SPM. Donc un grand merci à tous, et restez connectés pour nous suivre, merci encore et bonne soirée à vous. »